



Arnaque immobilière en bretagne

Par **Lucette**, le **05/08/2008 à 09:25**

bonjour

je résume, mon fils a loué un appartement de 3 pièces. Une des pièces n'a pas de fenêtre, ni ouverture d'aucune sorte et les murs moisissent , des champignons poussent dessus!. J'ai envoyé 2 recommandés AR à l'agence. Ils ont perçu les loyers plus les allocs et ne remboursent rien. Le propriétaire est entré et a aspergé les murs qui moisissaient de fongicide dangereux. Après information l'agence s'en fout. Mon fils a du quitter l'appartement en urgence à cause des produits. La caution n'est pas remboursée, personne n'est venu faire l'état des lieux. Je veux faire quelque chose mais quoi? A oui mon fils est autiste mais (à peu près autonome) et il voulait trouver l'appartement seul, ils l'ont vu arriver!!
merci de votre aide